

COMMISSION DE RECHERCHE
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

Délibération n°1-2024/01/11
relatif à la désignation à titre personnel d'une personnalité extérieure
appelée à siéger en Commission de la Recherche

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 11 janvier 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, Président de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu le Code de l'Education, notamment en ses articles L712-4 à L712-6-1,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille modifiés et approuvés en Conseil d'Administration du 18 juillet 2023,

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 24 des statuts d'Aix-Marseille, il appartient à la Commission de la recherche du Conseil académique d'émettre un avis sur la proposition de nomination de la personnalité extérieure,

Sur proposition du Président de l'Université,

Après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable à la désignation de M. Pierre-Olivier Costa, président du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, en tant que personnalité extérieure.

Cet avis est adopté avec 31 voix pour et 4 abstentions.

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents ou représentés : 35

Fait à Marseille, le 18 janvier 2024



Eric Berton
Président de l'Université d'Aix-Marseille